

Satory le 9 juillet 2009

## Commission formation du CCE : Orientation 2010 : Budget de 4% de la masse salariale. 20 Keurs supplémentaires pour Mechanics dans l'immédiat

*La commission formation centrale s'est tenue au siège le 8 juillet 2009, la CFDT était représentée par P. Malecki (Président de la commission) et J-P Tanguy. Dès le début de la séance la CFDT est intervenue pour demander à la Direction de transmettre les documents avant la tenue de la réunion afin de permettre aux membres de pouvoir la préparer efficacement. Le plan 2010 reste conforme aux orientations 2009-2011 et le recueil des besoins de formation devra se faire en respectant un niveau de dépenses de 4% de la masse salariale brute non chargée en sachant que celui-ci pourra être différent en fonction des besoins des filiales. L'avancement du plan 2009 au 30 juin est quant à lui conforme au budget provisionnel avec 64% engagés.*

### **Orientations 2010 :**

Le cadrage des orientations 2010 reste en cohérence avec les orientations stratégiques de l'entreprise et les besoins de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) pour la période 2009-2011 dans la continuité des orientations 2008-2010.

Les quatre axes de formation pour l'UES restent donc :

- La poursuite du renforcement des compétences génériques.
- La poursuite des formations nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise.
- La mise en oeuvre des formations liées au développement des salariés.
- L'accompagnement de l'adaptation compétences/activités des salariés.

**Le recueil des besoins sera**

**lancé en septembre après présentation des orientations dans les commissions formation et aux CE de juillet.** Ce recueil sera effectué sur une base de 3,5% à 4% de la masse salariale en fonction des besoins des filiales. Il n'est pas inutile de rappeler que, comme chaque année, sur ce budget 0,9% sont consacrés aux taxes ADEFIM et FONGECIF laissant en réalité entre 2,6 et 3,1% dédiés à la formation proprement dite. **La CFDT a insisté pour que la Direction fasse en sorte que dans les centres ou il n'y a plus de commission formation, une réunion avec les partenaires sociaux soit programmée sur ce sujet mais que la meilleure des solutions était de réactiver ces commissions formation** (supprimées compte tenu du niveau des effectifs). Pour la CFDT ce sujet est trop

important et mérite que les partenaires sociaux que nous sommes soient associés aux décisions qui sont à prendre.

La situation actuelle de Mechanics qui connaît une nette baisse de charge à l'usinage, ne restera malheureusement pas un cas isolé. Munitions pourrait être confronté également à une baisse de charge dans les mois à venir. **Il faudra donc intégrer des formations supplémentaires à ce cadrage** en identifiant clairement les besoins, y compris par des réorientations, avant l'arbitrage.

La consolidation des besoins se fera début novembre et les arbitrages auront lieu une semaine avant la validation des budgets de l'entreprise prévue début décem-

bre. La commission se réunira donc le 24 novembre afin d'effectuer l'arbitrage du plan de formation 2010 pour l'UES. **Pour cette réunion, la CFDT a demandé et obtenu que les arbitrages soient présentés par filiale.**

## L'avancement du plan de formation 2009 :

Avant d'aborder ce point, **la CFDT est intervenue sur la nécessité de profiter de la baisse de charge à Mechanics pour mener des actions de formation supplémentaires** afin, d'éviter de recourir ou pour le moins de diminuer le chômage partiel, annoncé dernièrement dans les instances de cette filiale. **La Direction a entendu notre demande puisque ce sont 500h supplémentaires qui seront effectuées pour un coût de 20Keurs**, étant entendu que les aides qui pourront être mises en oeuvre permettront de diminuer d'autant le chômage partiel.

Pour en revenir au réalisé 2009 au 30 juin, Il est à hauteur de 36,60% (ce qui représente 1957 stagiaires formés). Cela correspond à un avancement de 106% sur le premier semestre. Le taux de présentéisme est à 90% (95% en 2008), la Direction s'est engagée à faire en sorte que ce taux soit amélioré tout en reconnaissant que 2008 avait été une année particulière.

La planification des formations est quant à elle à hauteur de 64%. L'objectif assigné à l'ECIT reste qu'au 30 septembre la totalité des actions soient engagées. La CFDT a souligné le travail fourni par l'ECIT et les RFC (responsables

formation continue) dans l'ensemble des sites.

## Familles professionnelles et thèmes de formation :

Lors des précédentes réunions la CFDT avait insisté pour qu'une étude soit menée pour rapprocher les thèmes de formation avec les familles professionnelles afin de pouvoir analyser l'adéquation des formations dispensées avec les orientations industrielles de l'entreprise et les besoins identifiés par la GPEC. La Direction nous a présenté sa réflexion sur le sujet. **Il est donc identifié 18 familles d'emploi auxquelles s'ajoutent les 6 actions transverses concernant l'ensemble des familles professionnelles** (bureautique, HSCT, connaissances produits etc.).

Le guide de formation disponible sur l'intranet sera donc modifié pour septembre afin que les salariés puissent trouver les formations dont ils ressentent le besoin. **Le nouveau portail RH de l'intranet nous a été présenté, ce qui a permis à la CFDT d'intervenir pour que la Direction fasse en sorte que tout ce qui est disponible sur cette page soit accessible à chacun des salariés.** En effet, ceux qui n'ont pas d'accès internet à leur poste de travail se voient refusé l'accès à la convention collective, aux plafonds sécu et aux liens sur les retraites. Ce n'est pas acceptable ! Cela a pu être fait pour l'enquête Hewitt actuellement en ligne, alors **pourquoi cela ne serait pas possible pour ces sujets qui permettent aux salariés de mieux sécuriser leur parcours professionnel ?** La Direction a semblé surprise de no-

tre intervention et nous a assuré qu'elle allait regarder ce qui pouvait être fait. Dont acte...  
A suivre...

## Point sur la réforme de la formation :

Ce sujet est actuellement en examen à l'Assemblée Nationale et ce ne sont pas moins de 280 amendements qui ont été examinés par les parlementaires ces derniers jours. Un groupe de travail vient d'être créé au Sénat qui préfigure une commission spéciale qui aura pour but d'examiner ce projet de loi. En particulier il faudra rester attentif aux décisions prises quand au transfert de compétences vers les régions dans le domaine de la formation dans la mesure où elles peuvent laisser augurer un basculement des responsabilités de l'Education Nationale vers des organismes de formations n'ayant aucun lien avec l'Etat.

**La CFDT, qui a signé l'accord interprofessionnel, restera vigilante sur la transcription dans la loi de cet accord.** D'autant plus que l'on connaît, en ce moment de crise financière, l'appétence de nos gouvernants à faire main basse sur certains fonds en les détournant de leurs objectifs initiaux !

**[RESPECTÉS]**